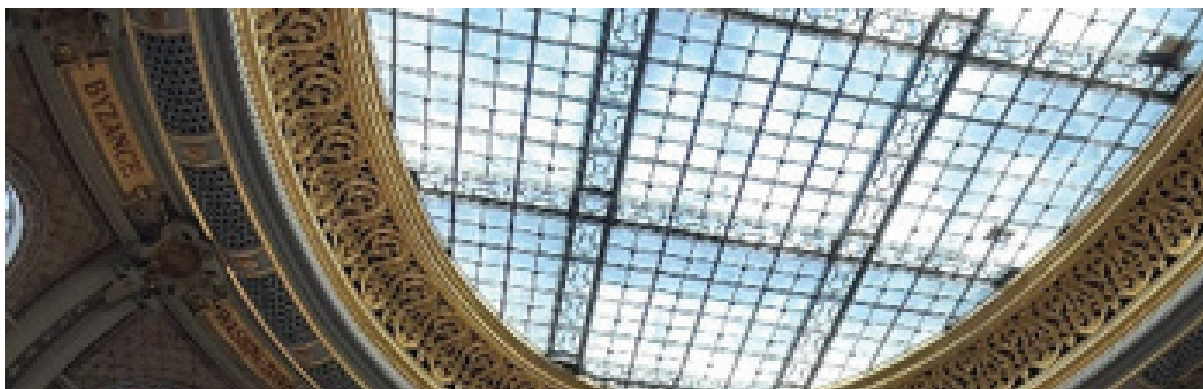




2025

**PROGRAMME D'EXCELLENCE EN ÉDUCATION
ARTISTIQUE ET CULTURELLE**

Lectures pour tous

Parcours

littéraire en bibliothèque

En partenariat avec
La Bibliothèque nationale de France

2026



Présentation du programme

Lectures pour tous – Parcours littéraire en bibliothèque est un programme qui s'adresse aux écoles, collèges et lycées qui souhaitent faire de la lecture et de l'écriture un axe fort du projet d'école ou d'établissement et aux bibliothèques, médiathèques publiques engagées dans le développement culturel et artistique de leur territoire. Il s'agit avant tout d'un laboratoire et d'une approche expérimentale et sensible de la lecture et de l'écriture, afin de renouveler les pratiques en classe.

En appui sur les ressources proposées par la Bibliothèque nationale de France, en particulier sa programmation, ses collections, ses propositions de visites et d'ateliers, et la bibliographie thématique élaborée spécifiquement par le Centre national de littérature pour la jeunesse (CNLJ), les écoles ou établissements scolaires et les bibliothèques, médiathèques publiques co-construisent un **projet pédagogique interdisciplinaire**. Celui-ci propose un **parcours de lectures** appelé à se développer dans le **cadre d'heures de pratique artistique** mettant en œuvre une **approche sensible, artistique et culturelle** du

texte, en particulier avec un auteur ou une autrice. Il s'agit de **développer chez les élèves le goût pour le livre et la lecture** et de les amener à **fréquenter la bibliothèque**.

Le partenariat avec la **bibliothèque de territoire** s'incarnera en particulier dans la co-construction et la présentation aux élèves du parcours de lectures, la visite de la bibliothèque avec une présentation de ses missions et des métiers et l'accueil d'un atelier au moins avec l'auteur associé au projet. Il s'agira de créer des habitudes de travail et de fréquentation de la part des élèves, de façon à faire de la bibliothèque **un lieu du livre fréquenté dans le cadre scolaire et personnel**. Enfin, un temps fort de restitution pourra être organisé au sein de la bibliothèque partenaire, en présence des familles des élèves.

Pour l'année scolaire 2025-2026, les projets s'appuieront sur la thématique suivante, en articulation avec l'exposition « Cartes imaginaires, imaginaire des cartes », programmée à la Bibliothèque nationale de France :

↳ LE VOYAGE:

La pratique sensible et le parcours de lectures seront articulés à **un parcours culturel et littéraire** favorisant l'appropriation des œuvres, notamment par des visites (visites et ateliers à la BnF, salons du livre, festivals littéraires, Maisons des Illustres, musées, expositions, etc.) et un parcours de spectateur (lecture publique, théâtre, danse, etc.).

En collège et lycée, la part collective du pass Culture vient contribuer au financement du dispositif et permet d'enrichir à la fois la pratique artistique proposée aux élèves par les auteurs et artistes associés au projet, mais également le parcours culturel et littéraire associé. Elle peut également permettre **le rayonnement du projet** sur d'autres classes.

Pour l'académie de Versailles, le programme a vocation à s'implanter durablement dans **les villes et territoires qui ont conventionné** avec l'académie au titre de l'éducation artistique et culturelle.

L'académie de Créteil préconise aux équipes enseignantes et aux médiathécaires de **s'appuyer sur des partenariats déjà existants**. Les réseaux forts de lecture publique pourront être mobilisés (Médiathèque départementale du 77, médiathèques d'Est-Ensemble, de Plaine Commune, de Grand Paris Sud Est Avenir...).

Enfin, de façon à s'inscrire pleinement dans le volet culturel du projet d'école ou du projet d'établissement, le programme Lectures pour tous – Parcours littéraire en bibliothèque a vocation à **s'articuler aux autres dispositifs et actions** menés dans le domaine du livre et de la lecture (ex : Numook, Nuits de la lecture, Petits champions de la lecture, etc.).

➤ Fonctionnement du programme

Conditions d'accès au programme

- Le parcours concernera **au moins une classe ou un groupe** d'école, de collège ou de lycée, et a vocation à rayonner au sein de l'école ou de l'établissement.
- Le projet sera mené par **une équipe interdisciplinaire**, avec un professeur coordonnateur et avec le soutien du chef d'établissement.
- **Il articulera les trois piliers de l'éducation artistique et culturelle** que sont l'acquisition de connaissances, la rencontre avec les auteurs, artistes, professionnels du livre et de la lecture, et la rencontre sensible avec les œuvres, de façon à favoriser une approche artistique et sensible de la lecture chez les élèves.
- Le projet prévoira entre **12 et 20h de pratique artistique** avec un auteur, un artiste, un professionnel du livre et de la lecture (ex : atelier d'écriture, atelier de lecture à voix haute, pratique plastique autour de l'objet livre, etc.).
- Le budget présenté devra être **équilibré** (total dépenses = total recettes). A partir de la 6e, le financement devra s'appuyer sur **la dotation pass Culture**.
- **Les équipes qui le souhaitent ont la possibilité de s'engager dans le programme pour deux années consécutives.**
- La bibliothèque médiathèque partenaire adressera au contact académique **un document signé attestant de son accord** pour s'impliquer dans le projet et déposera un dossier de demande de subvention auprès de la DRAC Île-de-France sur la plateforme démarches simplifiées ([lien vers le formulaire ici](#)), **avec un RIB de la collectivité de rattachement de la bibliothèque.**



➤ La participation au programme suppose que le professeur coordinateur du projet et le chef d'établissement s'engagent

- A faciliter la mise en place du projet (rencontres, ateliers de pratique artistique, sorties dans le cadre du parcours culturel, etc.) ;
- A ménager si nécessaire des temps dédiés spécifiquement au projet (ex : rencontre ou atelier d'écriture avec l'auteur, atelier de lecture à voix haute avec une comédienne, visite à la BnF, etc.) ;
- Favoriser une stabilité des équipes pédagogiques si celles-ci s'engagent sur deux années ;
- A accorder un accès privilégié aux formations proposées par la DAAC dans le cadre du plan académique de formation pour les professeurs engagés ;
- A prioriser l'utilisation de la part collective du pass Culture pour financer les heures de pratique artistique, les rencontres et le parcours culturel adossé au projet ;
- Pour l'académie de Versailles, favoriser l'implication des élèves ambassadeurs culture de l'établissement.

NB : Les déplacements seront à la charge de l'établissement.

↘ Construc- tion et mise en œuvre du projet

- Les équipes pédagogiques et les équipes des bibliothèques prennent contact, afin de co-construire le projet pédagogique interdisciplinaire, en appui sur la thématique annuelle.
- Si besoin, prendre contact avec les conseillers des DAAC pour être accompagnés dans la construction et la rédaction du projet sur ADAGE.
- Le projet est également co-construit avec les équipes de la **Bibliothèque nationale de France**, en prenant appui sur les ressources proposées dans le cadre du programme :
 - La bibliographie thématique transmise aux équipes en vue de l'élaboration du corpus de lectures ;
 - Des ressources numériques (Gallica, e-pub, expositions virtuelles...) portant sur la littérature patrimoniale et contemporaine ;
 - Des visites pour les scolaires des expositions sur les sites Richelieu et François Mitterrand (ex : Salle Ovale) ;
 - Des visites de sites et ateliers.

Contacts :

Réservation des ateliers et visites des sites BnF- François Mitterrand et Richelieu au 01 53 79 49 49 ou à visites@bnf.fr – Informations pour les ateliers de lecture à voix haute auprès de Marine Cotte marine.cotte@bnf.fr et Stéphane Fitoussi stephane.fitoussi@bnf.fr – Informations sur les ateliers et visites des expositions auprès de Pascale Buquet pascale.buquet@bnf.fr

→ La Maison des écrivains et de la littérature favorise la mise en relation avec des écrivains dont l'univers s'articule au projet des équipes (cf : Annexe liste d'auteurs proposés par la Mel)

Contact :

Garance Jousset g.jousset@maison-des-ecrivains.asso.fr

↘ Les temps forts pour les enseignants

Début juillet	Les équipes pédagogiques et bibliothèques, médiathèques publiques seront averties de la validation du projet (notification ADAGE adressée aux établissements scolaires)
Mercredi 12 novembre	Les équipes pédagogiques et partenaires des bibliothèques, médiathèques publiques seront réunis à la Bibliothèque nationale de France (site Richelieu) pour une journée de formation permettant de lancer le programme
Février 2026	Point d'étape en établissement ou en visioconférence avec les conseillers DAAC afin d'accompagner la mise en œuvre du projet
Printemps 2026	Restitutions en médiathèque, sur les territoires, ou à la BnF

→ Les équipes pédagogiques et les équipes des bibliothèques prennent contact, afin de co-construire le projet pédagogique interdisciplinaire, en appui sur la thématique annuelle.

→ Si besoin, prendre contact avec les conseillers des DAAC pour être accompagnés dans la construction et la rédaction du projet sur ADAGE.

→ Le projet est également co-construit avec

les équipes de la **Bibliothèque nationale de France**, en prenant appui sur les ressources proposées dans le cadre du programme :

- La bibliographie thématique transmise aux équipes en vue de l'élaboration du corpus de lectures ;
- Des ressources numériques (Gallica, e-pub, expositions virtuelles...) portant sur la littérature patrimoniale et contemporaine ;
- Des visites pour les scolaires des expositions sur les sites Richelieu et François Mitterrand (ex : Salle Ovale) ;
- Des visites de sites et ateliers.

Contacts :

Réservation des ateliers et visites des sites BnF- François Mitterrand et Richelieu au 01 53 79 49 49 ou à [**visites@bnf.fr**](mailto:visites@bnf.fr) – Informations pour les ateliers de lecture à voix haute auprès de Marine Cotte [**marine.cotte@bnf.fr**](mailto:marine.cotte@bnf.fr) et Stéphane Fitoussi [**stephane.fitoussi@bnf.fr**](mailto:stephane.fitoussi@bnf.fr) – Informations sur les ateliers et visites des expositions auprès de Pascale Buquet [**pascale.buquet@bnf.fr**](mailto:pascale.buquet@bnf.fr)

→ La Maison des écrivains et de la littérature favorise la mise en relation avec des écrivains dont l'univers s'articule au projet des équipes (cf : Annexe liste d'auteurs proposés par la Mel)

Contact :

Garance Jousset [**g.jousset@maison-des-ecrivains.asso.fr**](mailto:g.jousset@maison-des-ecrivains.asso.fr)



↘ Les temps forts pour les élèves

→ Pratique artistique – Les équipes pédagogiques mettent en place, en lien avec leurs partenaires, **des ateliers de pratique artistique favorisant une approche sensible de la lecture et de l'écriture**. Le travail doit articuler le projet pédagogique à la démarche de l'auteur ou de l'artiste et le parcours culturel proposé aux élèves. Cette pratique artistique sensible contribue pleinement à la réussite des élèves et à l'appropriation du projet.

Parcours culturel – Le parcours culturel proposé dans ce programme repose à la fois sur **la lecture** des ouvrages du parcours littéraire, mais également **la fréquentation de la bibliothèque partenaire et les visites** proposées, en particulier à la Bibliothèque nationale de France.

Chaque école ou établissement organise librement **la valorisation et la restitution** du programme.

↙ Modalités d'inscription

- Dès le 26 mai 2025 et jusqu'au 25 juin 2025, l'appel à candidatures sera accessible sur la plateforme Adage.
- Le professeur coordonnateur du projet renseigne la candidature en ligne, validée par le chef d'établissement ou l'IEN dans le 1er degré ;
- Début juillet 2025, une notification sera adressée aux écoles et établissements scolaires via Adage pour confirmer l'inscription au dispositif.

NB : Toute candidature incomplète, sans avis motivé ou sans signature, ne sera pas examinée.

RECTORAT DE VERSAILLES - DAAC

3 boulevard de Lesseps

78017 Versailles Cedex

Frédérique Servan, Adjointe à la
déléguée académique à l'éducation
artistique et à l'action culturelle, conseil-
lère univers du livre, de la lecture et des
écritures

**frederique-bett.richard@ac-versailles.
fr**

RECTORAT DE CRÉTEIL – DAAC

4, rue Georges Enesco

94010 Créteil Cedex

Valentin Grimaud, conseiller univers du
livre et de la lecture, des écritures et de
l'oralité

valentin.grimaud@ac-creteil.fr

RECTORAT DE PARIS – DAAC

12 boulevard d'Indochine

75019 Paris

ce.daac@ac-paris.fr

DRAC Île-de-France

45-47 Rue Le Peletier

75009 Paris

Catherine ERNATUS

catherine.ernatus@culture.gouv.fr



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

{BnF

mél

